



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050004

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/12/2023 14H59 C:004400 I:17088

V/Email reçu le Vendredi 01/12/2023 à 14H59

SELON DEVIS N° 3110078

SDC 'Le Montelier'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE MONTELIER
4 A 18, RUE DU MONTELIER
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 03 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEES N6 ET N8 - CONTACTER M SAPINHO -PORT.07 66088998
LOGEMENT DE M CARDOSO TEL06 73525317
LOGEMENT DE M TEPPE TEL06 62091146

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3110078 du 19/11/2023 d un montant de
1157,90 EURO HT
/ JE 25/04/24 A 15H48-
RECU MAIL DU SYNDIC -
SUITE A CETTE INTERVENTION, NOUS AVONS DES RÉSIDENTS QUI SE PLAIGNENT DE
NE PLUS AVOIR DE PRESSION DANS LEUR LOGEMENT, MERCI DE BIEN VOULOIR
RÉINTERVENIR ET PROCÉDER A DES VÉRIFICATIONS, ET NOTAMMENT DANS LE
LOGEMENT DE MONSIEUR TEPPE AU DERNIER ÉTAGE DE L'ALLÉE

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES ACCES ALLEE 6 ET 8
AFFICHE COUPURE D'EAU
COUPURE D'EAU
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE 2 REDUCTEURS DE PRESSION
REMISE EN EAU
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
REPLI DU CHANTIER

NOTRE AFFICHAGE DU 15/12/2023, 09/04/2024
NOTRE INTERVENTION DU 11/04/2024

LE 30/04 A 10H45 :
VU SUR PLACE ABSENCE DE DEBIT DU 3EME ET 5EME ETAGE
CONTROLE DU LOGEMENT DE MR TEPPE AU DERNIER ETAGE
DEPOSE DU COMPTEUR EAU FROIDE ET CONTROLE
RIEN A SIGNALER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050004

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

COUPURE D'EAU DE LA COLONNE MONTANTE
DEPOSE DU DETENDEUR ET COMPTEUR
LOCALISATION SU PROBLEME LE RACCORD ANTIPOLLUTION BLOQUE A 50 %
- DEBLOCAGE DE CELUI-CI
REPOSE DE L'ENSEMBLE ET REMISE EN EAU
CONTROLE DES LOGEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSEE AU 5E ETAGE PRESSION ET DEBIT
ETABLI

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 30/04/24 a 17H39 M. S. GARRIC
MP LCOMPTER Email envoyé le 12/04/24 a 11H45 M. S. GARRIC

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1157,90	1157,90
	TOTAL H.T.		1157,90
	T.V.A. a 10,00%		115,79
	TOTAL T.T.C.En EURO		1273,69

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R. PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 01/12/2023

DEMANDE D'INTERVENTION - ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LE MONTELIER – cop 20
RUE DU MONTELIER
69200 VENISSIEUX**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :
Allée :
Rue :
Téléphone :

Objet de votre intervention :

Bon pour accord sur devis n°3110078 du 19/11/2023 pour un montant TTC de 1273.69€ - remplacement de 2 réducteurs de pression allée 6 et 8.

Prendre contact avec Monsieur SAPINHO pour les accès : 07 66 08 89 98.

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompt intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrons en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE ,ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19